

Plus économique...

L'autocar présente l'avantage de proposer des tarifs économiques et plus compétitifs par rapport aux autres modes de transport de voyageurs

• L'autocar, le mode le plus économique pour les pouvoirs publics

Depuis 2008, les rapports publiés sur les modes de transports s'accordent pour encourager le développement du transport par autocar. Dans un contexte de rationalisation des dépenses publiques, des acteurs publics mettent en avant l'avantage que constituerait l'augmentation de l'offre en matière de transport par autocar.

Les dépenses consacrées aux transports impactent fortement le budget des collectivités territoriales. En 2010, les régions consacrent environ 20% de leur budget à la fonction Transport, soit plus de 3,7 milliards d'euros (hors Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Dans un contexte de restrictions budgétaires, l'opportunité économique que constitue l'autocar doit être prise en compte par les décideurs publics.

Garant de la bonne gestion des deniers publics, la Cour des Comptes note dans un rapport intitulé : "Le réseau ferroviaire, une réforme inachevée, une stratégie incertaine" que "selon des études internes de RFF, lorsqu'une ligne est parcourue par moins de 20 trains de voyageurs par jour avec le taux d'occupation moyen du réseau régional, **il est préférable de fermer cette liaison ferroviaire et de la remplacer par un service d'autocar**".



Le rapport du Sénateur Hubert Haenel "Des régions à l'Europe : les nouveaux défis du chemin de fer français" propose selon les situations, que l'autocar remplace le train"; avec un bilan économique et environnemental positif et l'avantage, dans certains cas comme en zone de montagne par exemple, de permettre une desserte des agglomérations à l'écart des voies ferrées."

L'autocar, c'est aussi des lignes régulières départementales et interdépartementales.

Exemple à l'appui :

Ligne Millau > Montpellier - 18,50 € A/R au 1^{er} juin 2012

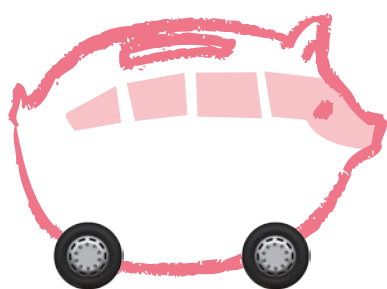
Distance : environ 120 km
6 A/R quotidiens

Durée du transport : 2h10

Marché public conventionné par le Département de l'Hérault

- En utilisant la voiture particulière comme moyen de transport, un individu dépense 29 € (hors coût d'assurance et d'entretien du véhicule).
- L'aller-retour en autocar s'élève à 18,50 € A/R au 1^{er} juin 2012

La conjonction des travaux démontre que l'autocar est une solution d'avenir permettant aux pouvoirs publics de maximiser leurs dépenses en matière de transports. Cet objectif ne sera pleinement atteint que lorsque la question de l'intermodalité sera placée au centre des réflexions sur le devenir des modes de transport. Dans cette optique, l'autocar, par sa qualité économique, écologique et sociale se place comme un des acteurs les plus pertinents des futures orientations en matière de transport de voyageurs.



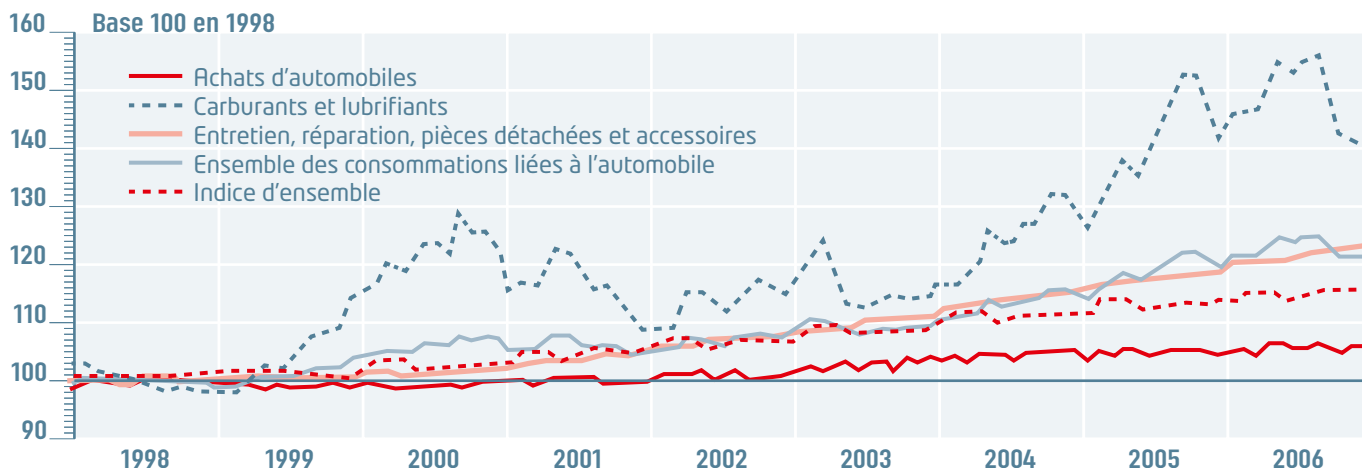
• L'autocar, plus économique que la voiture

La question des transports est une question sur laquelle les citoyens sont extrêmement vigilants. Et pour cause, la part du budget consacrée aux dépenses liées à leur voiture particulière ne cesse d'augmenter. Que ce soit, le carburant, l'entretien, la réparation ou toutes autres composantes (assurances...),

les prix augmentent et impactent le budget des ménages. Entre 1990 et 2010, la part du budget des ménages consacrée à l'automobile a augmenté de 20%. Cette tendance se poursuit avec une augmentation de 4,9% entre 2010 et 2011.

Les prix des consommations liées à l'automobile

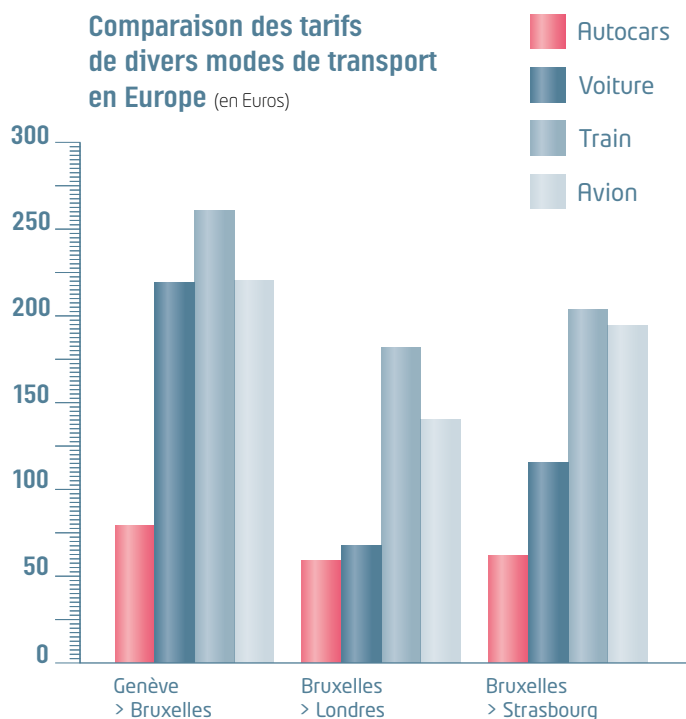
Source : INSEE 2006



Au regard du ratio coût-performance, l'autocar est le moyen de transport le plus avantageux économiquement parlant.

Sur certains trajets, l'autocar s'avère plus compétitif que la voiture particulière.

Exemple à l'appui :



Ligne routière interrégionale Marseille > Grenoble 70,20 € A/R au 1^{er} juin 2012

Itinéraire : Express

Distance : 290 km

1 A/R quotidien

Durée : 4h35

Voies express : 156.5 km (A7/A51/N296/A480)

Véhicules : autocars de type tourisme accessibles PMR, climatisés avec installation vidéo.

Fréquentation en 2008 : 25 027 clients

Service conventionné sous forme de marché public avec prime d'intéressement par la Région PACA, dont l'État lui a confié l'organisation au début des années 2000.

Un particulier ne bénéficiant d'aucune réduction déboursera 70,20 euros pour un aller-retour en autocar. A titre de comparaison, un voyageur utilisant son véhicule personnel déboursera, pour le même trajet, 95,20 euros hors coût d'assurance et d'entretien.

Le tarif étant fixe, le voyageur a une meilleure visibilité sur le prix de son voyage puisque ce dernier n'est soumis à aucune variable (horaire, période de réservation...).

Source : Etude comparative menée par Smart Move-IRU à partir d'une moyenne des prix fournis sur les sites Internet d'Eurolines, Easjet, Mappy, et SNCF sur les 6 premiers mois de l'année 2010.

